



Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif. Être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement. Maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières.

OBJECTIFS

- Acquérir des méthodes d'analyse et des outils pour piloter, gérer et développer une association ou un réseau associatif, en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.
- S'appropriier les outils de compréhension du cadre institutionnel, organisationnel et managérial des associations du secteur de la culture et de l'éducation populaire.
- Acquérir des savoirs professionnels dans les domaines de la conduite de projet, du management, du droit associatif et de la gestion financière.

CONTENUS

Organiser la gouvernance d'une association

- Administration et organisation : analyse des statuts, du règlement intérieur et notion de membre ;
- Fonctionnement des instances décisionnelles ;
- Rôle des dirigeants associatifs ;
- Démarches administratives lors de la création et de la vie de l'association.

Conduire et développer un projet associatif :

- Élaboration d'un projet d'activité ou d'événement ;
- Communication autour de ce projet ;
- Élaboration et suivi du budget en rapport avec un projet ;
- Évaluation de ce projet.

Compétence en matière de finances associatives :

- Méthodes comptables : à partie double (sur engagement) et de trésorerie (simple) ;
- Documents financiers annuels d'une comptabilité, sur engagement (bilan, compte de résultat) ;
- Rapport d'activité annuel ;
- Tenue d'une comptabilité simple ;
- Sources et modes de financement public ;
- Constitution d'un dossier de demande de subvention et du compte rendu financier de suivi ;
- Sources de financement privé et modalités.

Durée : 3 jours

Lieu : à définir

Types de public : La formation s'adresse aussi bien aux salariés permanents qu'aux administrateurs bénévoles du secteur associatif, aux chargés de projets, médiateur ou personnes en lien avec les structures associatives de leur territoire.